



LE VOYAGE COMMENCE ICI

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE WI-FI PUBLIC AÉROPORT DE LA RÉUNION ROLAND GARROS

1. OBJET

Le présent document a pour objet de définir les conditions d'utilisation du Service Wi-Fi Public proposé par la SA Aéroport de La Réunion Roland Garros.

Ce service permet à l'utilisateur possédant un appareil Wi-Fi (ordinateur portable, tablette, smartphone, console de jeu, PDA, etc.) conforme aux normes IEEE 802.11a, 802.11g, 802.11n et 802.11ac de se connecter sans fil à Internet depuis les zones couvertes par le réseau Wi-Fi public de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros.

Le Service comprend toutes les fonctions d'accès à Internet. Le Service ne comprend pas la fourniture de boîte aux lettres, ni l'hébergement de pages web.

2. DEFINITION

"Service Wi-Fi Public" ou "Service" : désigne le service d'accès à Internet par utilisation de la technologie sans fil Wi-Fi proposé par la SA Aéroport de La Réunion Roland Garros.

"Utilisateur" : désigne toute personne physique ou morale ayant souscrit au Service Wi-Fi Public proposé par la SA Aéroport de La Réunion Roland Garros selon les conditions définies dans les présentes conditions d'utilisation.

"Wi-Fi" : désigne de façon générique l'ensemble des protocoles de communication sans fil régi par les normes du groupe IEEE 802.11

3. ACCES AU SERVICE

L'utilisation du service Wi-Fi de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros est soumise en premier lieu, au respect des lois Française et des règlements en vigueur.

L'utilisation de ce service vaut acceptation sans réserve par l'utilisateur, sans qu'aucune signature ne soit nécessaire, de l'ensemble des dispositions et obligations contenues dans la présente Charte.

L'utilisation du service Wi-Fi l'Aéroport de La Réunion Roland Garros permet l'accès gratuit à Internet 7/24 pour une durée de 45 minutes renouvelable 4 fois, soit 3h par jour, par équipement (chaque équipement étant identifié par son adresse MAC –Media Access Control).

4. ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR

4.1. OBLIGATION SPECIFIQUES LIEES A INTERNET

L'utilisateur reconnaît être dans un lieu ouvert au public. Il s'engage à utiliser tant son matériel informatique, (portable, assistant personnel, etc.) et ce service, d'une manière conforme à la loi et à la net étiquette en s'interdisant notamment tout comportement et tout usage contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

- 4.1.1. En particulier l'utilisateur ne devra pas utiliser son matériel ou ce service à des fins illégales, illicites, interdites. L'utilisateur s'engage en particulier à respecter la loi et s'interdit d'accéder, de mettre en ligne ou d'afficher des contenus et informations, provenant ou non d'une mise en ligne sur le réseau Internet mais considérés comme illégaux par les textes ou les tribunaux tels, les informations, messages, textes, images ou vidéos ayant un caractère violent, d'incitation à la violence ou à la haine, dégradant pour la personne humaine, pornographique ou pédophile et/ou ayant un caractère provocant et portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité des utilisateurs du réseau et/ou des consommateurs et usagers du restaurant.

- 4.1.2. L'utilisateur s'engage à respecter la vie privée de toute personne et le secret des correspondances, il s'interdit d'intercepter tout message et communication émis par la voie des télécommunications.
- 4.1.3. L'utilisateur s'engage à respecter la législation sur les données personnelles et les traitements automatisés d'informations nominatives
- 4.1.4. Dans le cadre de l'usage du service Wi-Fi de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros l'utilisateur s'interdit, sans que cette liste soit exhaustive, de :
- Récolter ou collecter toute information concernant des tiers sans leur consentement ;
 - Diffamer, diffuser, harceler, traquer, menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui ;
 - Créer une fausse identité ;
 - Tenter d'obtenir un accès non autorisé à un service et/ou à un fichier, ou une donnée ;
 - Diffuser ou télécharger des éléments contenant des logiciels ou autres éléments protégés par les droits de propriété intellectuelle, à moins qu'il ne détienne lesdits droits ou qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires pour le faire ;
 - D'adresser tout message indésirable ni d'effectuer des envois de type « spamming » ;
 - D'adresser tout courrier et/ou message électronique comprenant des propos menaçants, injurieux, diffamatoires, obscènes, indécents, illicites ou portant atteinte aux droits des personnes et à la protection des mineurs ;
 - Transmettre tout virus, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre programme nuisible ou destructeur pour les tiers et/ou tout utilisateur ;
 - Tenter d'obtenir un accès non autorisé à un système automatisé de traitement de données et s'y maintenir ;
 - Perturber les services et/ou contenus et/ou données auxquels il accède ;
 - D'envoyer des chaînes de lettres ou proposer des ventes dite « boule de neige » ou pyramidale ;
 - D'adresser toute publicité, message promotionnel ou tout autre forme de sollicitation ou démarchage non sollicité.

4.2. OBLIGATIONS LEGALES DE L'UTILISATEUR CONTRE LE PIRATAGE

L'utilisateur s'engage à respecter la législation et les textes relatifs aux droits d'auteur, marques, brevets, à la propriété intellectuelle et industrielle. Il s'interdit toute reproduction ou usage en infraction de ces législations, qu'il s'agisse de créations multimédia, de logiciels, de textes, d'articles de presse, de photos, de sons, d'images de toute nature, de marques, de brevets, de dessins et modèles, étant précisé que toute mention relative à l'existence de droits sur ces éléments et/ou données et/ou fichiers ne peuvent faire l'objet d'une suppression et que toute reproduction d'une œuvre ou de l'un de ces éléments et/ou fichiers et/ou données sans consentement du titulaire des droits constitue une contrefaçon.

5. ENGAGEMENT DE LA SA AEROPORT DE LA REUNION ROLAND GARROS

- 5.1. L'Aéroport de La Réunion Roland Garros ne peut être en aucun cas tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service Wi-Fi par l'utilisateur, ce dernier étant sous la responsabilité des utilisateurs dans le respect de la présente Charte.
- 5.2. L'Aéroport de La Réunion Roland Garros ne peut être tenu responsable des contenus ou services auxquels l'utilisateur du service accède et ne garantit ni l'accessibilité aux contenus et services ni la rapidité d'utilisation, l'accès au service Wi-Fi pouvant être suspendu à tout moment sans préavis.
- 5.3. La responsabilité de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros ne peut être engagée pour tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à l'utilisateur ou à son équipement du fait de l'utilisation de son Service Wi-Fi Public.
- Afin de profiter pleinement du service Wi-Fi, l'Aéroport de La Réunion Roland Garros conseille à tous ses clients utilisateurs de veiller à leurs matériels informatiques en s'assurant que les ordinateurs portables et assistants personnels ne soient pas laissés sans surveillance, en faisant attention aux consommations qui pourraient endommager leurs matériels et en s'assurant de posséder un antivirus à jour.
- 5.4. L'Aéroport de La Réunion Roland Garros pourra, à la demande de toute autorité administrative ou judiciaire compétente ou si elle l'estime nécessaire, suspendre temporairement ou définitivement toute utilisation du service sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée et sans que l'utilisateur ne puisse revendiquer une quelconque indemnisation ou réparation.
- 5.5. L'Aéroport de La Réunion Roland Garros n'est en aucun cas responsable des équipements choisis sous la responsabilité de l'utilisateur, lequel reste seul responsable de leur sécurité et de leur protection.

6. SECURITE

Les communications effectuées via le Service Wi-Fi Public présentent en principe le même niveau de sécurité que les communications Internet standard. Une protection absolue contre les intrusions ou les écoutes illicites ne peut être garantie. La SA Aéroport de La Réunion Roland Garros décline toute responsabilité concernant de tels événements.

L'Aéroport de La Réunion Roland Garros met en œuvre gratuitement un logiciel de protection automatique à l'effet de sélectionner ou restreindre l'accès à certains sites, serveurs ou données.

A titre d'information, il est précisé que l'accès Wi-Fi est sécurisé par un outil de filtrage systématique de type « contrôle parental » et, en conséquence, l'utilisateur est informé que certains sites sont inaccessibles.

L'utilisation d'un logiciel (sur portable, assistant personnel, etc.) de sécurité destinée à l'accès aux données d'entreprise étant fourni par un tiers, l'Aéroport de La Réunion Roland Garros décline toute responsabilité quant à son bon fonctionnement.

Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser ce service.

7. DONNEES A CARACTERES PERSONNELLES

L'Aéroport de La Réunion Roland Garros informe les utilisateurs du service que les nouvelles dispositions applicables en matière de lutte contre le terrorisme impliquent l'obligation de conserver pendant une durée de 12 mois les données techniques de connexion, à savoir : expéditeur, destinataire, heure, durée et lieu d'origine des communications à l'exception de leur contenu.

La fourniture du service wifi par la SA ARRG impose la collecte de données de connexion des utilisateurs, parmi lesquelles figurent des données pouvant relever de la loi 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Tout utilisateur peut s'adresser à l'adresse wifipublic@reunion.aeroport.fr en vue d'obtenir des informations sur le traitement de celles-ci, sur le fondement de l'article 39 de la loi 78-17.

8. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

En cas de litige survenant lors de l'utilisation du service wifi proposé par la SA ARRG, la juridiction compétente est le tribunal de commerce de Saint Denis de la Réunion.

Vous déclarez avoir lu l'intégralité de la présente Charte. Vous engagez à vous y conformer et reconnaissez que votre matériel, son contenu et l'utilisation du service Wi-Fi de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros sont de votre entière responsabilité. En cochant la case à coché « J'accepte », vous acceptez d'utiliser le service Wi-Fi de l'Aéroport de La Réunion Roland Garros en respect des règles édictées dans les conditions d'utilisation présentées ci-dessus et devenez « utilisateur » du service.